Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-150701-DE

2026/15/07-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER

Séance du 15 juillet 2026

Présents : 14
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 14
Votes POUR : 14
Votes CONTRE : 0
Date de convocation : 09 juillet 2026

OBJET : Nomination d'un secrétaire de séance

L'an deux mil -vingt-six et le 15 juillet à 19 h 00,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.
Présents : M. Stéphane BRANDY (pouvoir à Sophie PAYSANT), M. Patrice BOURGUET, M. Patrice DESBLEUMORTIERS, Mme Marie-Noëlle DESLANDES, Mme Maïtena GRANGE, M. Bruno LAINE, Mme Micheline LECACHEUX, Mme Véronique LETELLIER, M. Xavier LATOURNERIE, M. Michel PAPIN, Mme Sophie PAYSANT, M. Pierre POFFA, M. Daniel POISSON, Mme Nicole POULLAIN.
Absente excusée : Madame Aurélie FAUTRAT

M. Le Maire propose à M. PAPIN d'être secrétaire de séance suivant l'ordre alphabétique des membres du conseil municipal.
M.PAPIN refuse, arguant que le conseil a refusé précédemment la demande de la liste d'opposition qui souhaitait l'enregistrement des séances de conseil municipal.
M. le Maire propose à M. Pierre POFFA, qui accepte.

Monsieur Pierre POFFA remplit les fonctions de secrétaire de séance.
L'assemblée s'est réunie sur convocation du jeudi 09 juillet 2026, transmis dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, les documents concernant les points de l'ordre du jour.
Monsieur le Maire, expose que conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des Collectivité territoriales, le conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le quorum est atteint en début de séance : La séance est ouverte avec 15 présents dont 0 procurations
M. Pierre POFFA est désigné secrétaire de séance.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la désignation de M. Pierre POFFA en tant que secrétaire de séance.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire le 17/07/2026
Après envoi en sous-préfecture le 17/07/2026
Par dématérialisation le 17/07/2026
Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 17/07/2026

Le Secrétaire de Séance,
POFFA Pierre

Le Maire,
LATOURNERIE Xavier

MAIRIE de MONTMARTIN-SUR-MER (Manche)

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-150702-DE

2026/15/07-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER

Séance du 15 juillet 2026

Présents : 14
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 14
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 2
Date de convocation : 09 juillet 2026

OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026

L'an deux mil -vingt-six et le 25 juin à 19 h 00,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.
Présents : M. Stéphane BRANDY (pouvoir à Sophie PAYSANT), M. Patrice BOURGUET, M. Patrice DESBLEUMORTIERS, Mme Marie-Noëlle DESLANDES, Mme Maïtena GRANGE, M. Bruno LAINE, Mme Micheline LECACHEUX, Mme Véronique LETELLIER, M. Xavier LATOURNERIE, M. Michel PAPIN, Mme Sophie PAYSANT, M. Pierre POFFA, M. Daniel POISSON, Mme Nicole POULLAIN.
Absente excusée : Madame Aurélie FAUTRAT

Monsieur Pierre POFFA remplit les fonctions de secrétaire de séance.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2026 ;
CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 28 mai 2026 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance ;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme LETELLIER Véronique, conseillère municipale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire le 17/07/2026
Après envoi en sous-préfecture le 17/07/2026
Par dématérialisation le 17/07/2026
Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 17/07/2026

Le Secrétaire de Séance,
POFFA Pierre

Le Maire,
LATOURNERIE Xavier

MAIRIE de MONTMARTIN-SUR-MER (Manche)

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-150703-DE

2026/15/07-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER

Séance du 25 juin 2026

Présents : 14
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 14
Votes POUR : 14
Votes CONTRE : 0
Date de convocation : 09 juillet 2026

OBJET : **Programme d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) « Côte des Havres- Manche» - Autorisation de signature de l'avenant n°02 à la convention cadre**

L'an deux mil -vingt-six et le 15 juillet à 19 h 00,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.
Présents : M. Stéphane BRANDY (pouvoir à Sophie PAYSANT), M. Patrice BOURGUET, M. Patrice DESBLEUMORTIERS, Mme Marie-Noëlle DESLANDES, Mme Maïtena GRANGE, M. Bruno LAINE, Mme Micheline LECACHEUX, Mme Véronique LETELLIER, M. Xavier LATOURNERIE, M. Michel PAPIN, Mme Sophie PAYSANT, M. Pierre POFFA, M. Daniel POISSON, Mme Nicole POULLAIN.
Absente excusée : Madame Aurélie FAUTRAT

Monsieur Pierre POFFA remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Montmartin-sur-Mer est partenaire du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) « Côte des Havres – Manche », porté par la Communauté de communes Coutances mer et bocage.
Il indique que, lors du comité de pilotage du 5 mars 2026, les partenaires ont validé le principe d'un second avenant à la convention-cadre du PAPI.
Cet avenant a pour objet :

- d'actualiser le plan de financement de l'action 7.01 relative à la **préfiguration et à la réalisation du système d'endiguement de Montmartin-sur-Mer et Hauteville-sur-Mer** ;
- de prendre en compte l'augmentation de la participation financière de l'État au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) ;
- d'actualiser les participations financières de la Communauté de communes Coutances mer et bocage et de l'Association Syndicale Autorisée « Vivre avec la mer » ;
- de préciser que l'action 7.02 relative à la rechenalisation de la Sienne sera désormais réalisée dans le cadre du Plan de Gestion des Sédiments (PGS) et non dans le cadre du PAPI.

Monsieur le Maire précise que, suite aux observations des services de l'État, le plan de financement de l'action 7.01 a été ajusté afin de retirer du financement PAPI certaines dépenses non éligibles, sans modification des objectifs de l'opération ni des travaux qui seront réalisés. Le coût prévisionnel de l'action est ainsi arrêté à **1 947 458,50 € HT**, avec une participation prévisionnelle de l'État de **778 983,40 € HT (40 %)**.

En conséquence, le montant total de l'action passe de 2 191 661 € HT à 1 947 458,50 € HT, soit une diminution de 244 202,50 € HT.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-150703-DE

Le conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la convention-cadre relative au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) « Côte des Havres – Manche » signée le 24 octobre 2019 ;
Vu le projet d'avenant n°2 à cette convention-cadre ;
Après en avoir délibéré,

Décide :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la convention-cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) « Côte des Havres – Manche » ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire le 17/07/2026
Après envoi en sous-préfecture le 17/07/2026
Par dématérialisation le 17/07/2026
Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 17/07/2026

Le Secrétaire de Séance,
POFFA Pierre

Le Maire,
LATOURNERIE Xavier

MAIRIE de MONTMARTIN-SUR-MER (Manche)

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-150704-DE

2026/15/07-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTMARTIN-SUR-MER

Séance du 25 juin 2026

Présents : 14
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 14
Votes POUR : 14
Votes CONTRE : 0
Date de convocation : 09 juillet 2026

OBJET : **Validation R.PQ.S. - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2025**

L'an deux mil -vingt-six et le 15 juillet à 19 h 00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier LATOURNERIE, maire.
Présents : M. Stéphane BRANDY (pouvoir à Sophie PAYSANT), M. Patrice BOURGUET, M. Patrice DESBLEUMORTIERS, Mme Marie-Noëlle DESLANDES, Mme Maïtena GRANGE, M. Bruno LAINE, Mme Micheline LECACHEUX, Mme Véronique LETELLIER, M. Xavier LATOURNERIE, M. Michel PAPIN, Mme Sophie PAYSANT, M. Pierre POFFA, M. Daniel POISSON, Mme Nicole POULLAIN.
Absente excusée : Madame Aurélie FAUTRAT

Monsieur Pierre POFFA remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Conformément à la législation et avec l'aide de la SATESE (direction de gestion de l'espace et des ressources naturelles – Service qualité des eaux), Monsieur le Maire demande au conseil de valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif « RPQS » et collecte des eaux usées, pour l'année 2025, transmis par courrier.

Depuis la loi du 12 juillet 2010 (loi Grenelle II), il est joint à ce rapport la note établie chaque année par l'Agence de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention, ainsi que le rapport annuel 2025 pour la Commune et le SITEU fait par la SATESE.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal valide le RPQS 2025

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire le 17/07/2026
Après envoi en sous-préfecture le 17/07/2026
Par dématérialisation le 17/07/2026
Et publication sur la borne d'affichage légal et sur site internet le 17/07/2026

Le Secrétaire de Séance,
POFFA Pierre

Le Maire,
LATOURNERIE Xavier

MAIRIE de MONTMARTIN-SUR-MER (Manche)

Liste des délibérations de l'organe délibérant

Séance du 15 juillet 2026

Commune	Siret	ID	Date	Objet	Préf date	Vote effectif	Vote réel	Vote pour	Vote contre	Vote abstention	
Commune de Montmartin-sur-Mer	21500349200018	2026/15/07-01	15/07/26	Nomination d'un secrétaire de séance	17/07/2026	14	14	14	0	0	Approuvée
Commune de Montmartin-sur-Mer	21500349200018	2026/15/07-02	15/07/26	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026	17/07/2026	14	14	12	2	0	Approuvée
Commune de Montmartin-sur-Mer	21500349200018	2026/15/07-03	15/07/26	Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) «Côte des havres-Manche» Autorisation de signature de l'avenant n°2 à la convention cadre	17/07/2026	14	14	14	0	0	Approuvée
Commune de Montmartin-sur-Mer	21500349200018	2026/15/07-04	15/07/26	Validation R.P.Q.S «Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2025	17/07/2026	14	14	14	0	0	Approuvée

Acte rendu exécutoire
Après envoi en sous-préfecture le 17/07/2026
Par dématérialisation le 17/07/2026
Et publication sur le site internet le 17/07/2026

Pour copie conforme
Le Maire,
Monsieur Xavier LATOURNERIE

MAIRIE de MONTMARTIN-SUR-MER (Manche)

La secrétaire de séance,
Monsieur Pierre POFFA

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 050-215003492-20260715-LDD150726-DE